

HUIT AVOCAT.E.S DE MCMILLAN RECONNU.E.S DANS L'ÉDITION SPÉCIALE 2021 DE L'EXPERT CONSACRÉE AUX AVOCATS PLAIDANTS DE PREMIER PLAN AU CANADA

Publié le 25 novembre, 2021

Catégories: [Actualités](#)

McMillan est heureux d'annoncer que l'expertise exceptionnelle de huit de ses avocat.e.s est reconnue dans l'édition spéciale 2021 de Lexpert consacrée aux avocats plaidants de premier plan au Canada.

Les avocat.e.s sont nommé.e.s en fonction de leur expérience du secteur, de leur réputation de chef.fe.s de file en litige, ainsi que de leur bon classement dans le répertoire *Canadian Legal Lexpert Directory*. Félicitations aux avocat.e.s suivant.e.s :

- Neil Campbell, Toronto
- Teresa Dufort, Toronto
- David Kent, Toronto
- Jeffrey Levine, Toronto
- Scott Maidment, Toronto
- James Musgrove, Toronto
- Guy Pinsonnault, Ottawa
- Robert Wisner, Toronto

L'édition spéciale 2021 de Lexpert consacrée aux avocats plaidants de premier plan au Canada (*Lexpert Special Edition on Canada's Leading Litigation Lawyers*) accompagnera le numéro du 25 novembre 2021 du journal *The Globe and Mail* et sera aussi distribuée aux lecteurs du magazine *Canadian Lawyer InHouse*. Cette publication est axée sur le secteur du litige et les secteurs connexes, comme la criminalité économique et la responsabilité des entreprises, les actions collectives, ainsi que les litiges et l'arbitrage. En outre, cette édition spéciale présentera également les lauréat.e.s des prix étoiles montantes de Lexpert pour 2021 : avocat.e.s de premier plan de moins de 40 ans. [NTD: links to be provided on release day]

Les avocat.e.s du groupe de [litige et règlement des différends de McMillan](#) représentent avec succès des clients canadiens et internationaux dans pratiquement tous types de différends commerciaux et devant presque toute instance. Si les services de McMillan sont fréquemment retenus pour l'évaluation des droits

d'entreprises clientes et la défense de leurs produits et marques, ses avocat.e.s représentent et conseillent aussi des gouvernements, des agences gouvernementales et des tribunaux, ainsi que des organisations et groupes internationaux. Formé d'avocat.e.s en common law et en droit civil, qui parlent couramment plusieurs langues, le groupe jouit d'une vaste expérience des litiges, de l'arbitrage et de la médiation aux échelons national, transfrontalier et international. Les avocat.e.s de McMillan continuent d'être reconnu.e.s pour leur créativité et leur efficacité tant pour plaider un dossier que pour le régler.